

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 1295 portant nomination des assesseurs près les tribunaux indigènes de la colonie pour l'année 1940

n° 1295

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 23 décembre 1939
Numéro JO n° 517 du 31/12/1939	Date du numéro 31 décembre 1939

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 1S juin 1884: Vu le décret du 4 juin 1958 réorganisant la justice indigène à la Côte française des Somalis : Vu l'arrêté n° 1270, dn 2S octobre 193\$, pris on application des dispositions du décret susvisém: Sur la proposition des commandants de cercles.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°, — Sont nommés. pour 1940, assesseurs pres les tribunaux indigènes de la Côte française des Somalis et dépendances, les notables dont les nom suivent , CHAMBRE D HOMOLOGAT'ONX, Arabes Assesseurs titulaires : Abdoul Gaffon Abdallah Mansoub, Tabet Ali Salem. Assessteutr adjoint : Mohamed Ahmed Nassim Aodari.Somalis : Assesseurs titulaires : Revale Omar, Hachi Kaïn,danakil: Assessenrs titulaires : Abdallah yousouf, Mohamed Saïsal. Israclites : Assesseurs titulaires : Mécha Youssouf.Moussalem Salem. CERCLE DE DJIBOUTEL Tribunal du 2e déagré. Arabes : Assesseurs titulaires : Hadiji Salem Sa. leh Souhel, Saïd Haïdarous Safi. Assesseurs adjoints : Cheikh Taveb Ab dourahmane, Ibrahim Taveb. Somalis : Assesseur titulaires : Dabar Wuïss. Mohamed Faral. Assesseurs adjoints : Hadii Roble Chirdone, iuire Roble, Ali Aouad, Abdi Ghaïeb. Danakil Assesseurs titulaires : Cheik Mohamed lassan Baneto. Assesseur adioint : Mohamed Al Dio-DIO israélites : Assesseurs titulaires : Tob Yacob. Samuel alem. Assesseur adjoint : Yahia Abraham. Tribunal du 1° degré, Arabes et Soudanais : Assesseurs titulaires : Hadji Saïd Cassun, Ahmed Mokbel. Abdallah Taha. sseesseurs adjoints : Mokbel Wassel. Farah Mohamed Aouad, Hassan Houlebi, Abdou Mohamed Salem. Mohamed Bakit. Faras Mohamed. Somalis : Assesseurs titulaires : Hadii Guedi Amare., Ali Adaoua. Aespsestenrs adioints : Ali Waberi. Ahmed Hassan, Eusmane Imane, Ahmed Moussa. Mead Khaïre. Mahmoud Boure. Dranakil : Assesseurs titulaires : Hadii Mohamed Dolleita, Youssoutf C'heik. Assessenur adjoint : Ali Dirba. Israclites : Assesseurs titulaires, Maurvx Navm,Yaha Ben Yaha, Assesseur adioint. Youssouf Mecha. CFRCLE DE DIKIIL. Tribunal du 2 degré, Arabes Assesseur titulaires : Saïd Abdoul khukib. Ahmed Chamesan. assesseur adioint, Nassim Saleh, Donakil : Assesseurs titulaires : Ibrahim Amphare, Cheik Mohamed. Assesseurs adjoints : Loïta Amphare. Daite Moussa. Somalis: Assesseurs titulaires : Arte Elmi, BareGouled. Assesseurs adjoints : Amareïta Guelle, Kaire KaYad. Tribunal du 1 degre. Arabes Assesseurs titulaires : Mohamed Saleh. Mohamed Ahmed Houbanx. Assesseur adjoint : Aouad Oubeïd. Danakil : Assesseurs titulaires : Houmed Loïtan, hamadi Eudoum. dou, Ardallah Isse, Somalis Assesseurs titulaires : Liban Guelle, Fadoul flassan. Assesseur adjoint : Robich Gueldone, CERCLE DE TADJOURA. Tribunal du 2° degré. Danakil: Assesseur titulaire : Sultane Hommaimohamed Ibrahim. Assesseurs adjoints : Nabib Hoummad, Ali Mohammed Datagoura, Youssouf Aboubaker. Hoummad Banoïta. Arabes: Acgsegseunr titulaire : Mafsein Mohammed Assesseur adjoint : Abdour Rahim Lote. Somalis : Assesseur adioint : Osmane Abdi. Tribunal du 1° degré. Danakil Agssessenr titulaire : Abdi Aboubaker. Ascessenrs

adioints : Mohamed Pour: kane. Kamel Hoummad., Ali Cadile, Saleh Nakouda. Arabes: Agssesseur titulaire : Cheikh Aouad. Assesseur adioint : Abdour Rahim Salem. Somalis : Assesseur adioint : Hadji Mohammed. CERCLE D ALI-SABIFEH. Tribunal du 2 degré. Somalis : Assesseurs titulaires : Eusmane Hos. sein, Robleh Waïss. Assesseurs adjoints : Farah Aousso, Are Kheïrreh, Robleh Diammn. tribunal du 1 degre. Somalis : Assesseurs titulaires : Dide Douaule., Darar Awaleh. Assesseurs adjoints : Daran Guedtr, AOuled Robieh. Omar Farah. SUBDIVISION D 'OBOCK. Tribunal du 1 degré. Danakil : Assesseur titul: . : Dague Li oussof, Assesseurs adioints : Hoummad Hamad Dine. Mohamed Ali Ouarki, Mohamed Has: Arabes : Assesseur titulaire : Cheik AN Assesseur adioint : Chamban Saleh. Art. 2 — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera,

Hubert DEscHAMPS.